



MEMENTO

de recommandations à prendre en compte pour une commune ou un EPCI lors de la rédaction d'un cahier des charges d'un projet TVB

→ Objectif du document :

Les élus sont responsables de l'intégration de la Trame Verte et Bleue (TVB) de leur territoire dans les documents d'urbanisme communaux ou inter-communaux. Par manque d'ingénierie ou de moyens humains en interne, les collectivités font souvent appel pour cela à un bureau d'études (BE). Cependant, les élus ne sont pas spécialistes de la TVB et les bureaux d'études ne proposent pas souvent de retour sur la méthodologie utilisée pour identifier la TVB. Ils n'interviennent pas toujours en tant que réels accompagnateurs des territoires, autant au niveau de l'animation de la démarche que de la prise en main des résultats. Ainsi la TVB se résume bien souvent à une carte dans un document d'urbanisme, sans être accompagnée d'une démarche réellement concertée, et sans possibilité d'aller jusqu'à la mise en place d'actions concrètes en faveur de la biodiversité. Pourtant, les aspects techniques et l'animation territoriale de la démarche sont indissociables pour la mise en œuvre d'une démarche TVB complète.

Le projet CHEMINS a créé des outils à destination des élus et bureaux d'études, entre autres, afin de mener des projets TVB cohérents, personnalisés, appropriables et mobilisables par les acteurs locaux. Cependant, un besoin des acteurs participant au projet a été soulevé : les principales recommandations nécessaires pour établir un cahier des charges pour réaliser un projet TVB. Ce sujet n'a pas été traité et testé en tant que tel au cours du projet CHEMINS car il ne faisait pas partie des objectifs initiaux du projet. Toutefois, la question ayant été posée à plusieurs reprises par divers acteurs locaux et régionaux (lors des derniers Comités Techniques sur les territoires test ainsi que Comités de Pilotage), elle a mené à la rédaction de ce memento.

Ce document s'appuie sur les retours des acteurs du projet CHEMINS et de l'expérience des partenaires du projet. Vous trouverez ici, en première approche, des propositions ou points de vigilance à porter sur la commande publique liée à la construction d'une TVB territoriale, renvoyant vers des documents issus de la boîte à outils du projet CHEMINS et illustrés de retours d'expériences d'autres territoires bretons.

En fonction de la commande passée (apport technique, travail de concertation), un projet de TVB multiplie les situations et les équipes sollicitées. Il faut avoir en tête la globalité de la démarche, que nous avons voulu résumer dans ce document.

Ces recommandations sont utilisables pour, par exemple :

- faciliter la rédaction d'un cahier des charges ;
- aider à la décision pour le recrutement d'un technicien TVB ;
- aider au choix du bureau d'études ;
- faciliter l'animation et la mise en œuvre de la démarche.





1. Prérequis : bien comprendre et s'appropriier les notions liées à la TVB ; se mettre d'accord, en interne, avec le bureau d'étude et avec l'ensemble des acteurs impliqués, sur les termes et leurs définitions

Nous proposons, dans la boîte à outils CHEMINS, un panel de documents dits « de connaissance » pour éclairer sur les notions et enjeux autour de la TVB. Ils apportent les éléments essentiels pour démarrer un projet TVB.

De nombreux mots sont inhérents à ce type de projet et peuvent sembler redondants. Il est important de bien établir des définitions partagées qui vous permettront de ne pas faire de confusion entre tous ces termes. Quelles différences voyez-vous entre « TVB », « continuités écologiques », « sous trames », « corridors », « réservoirs » par exemple ?

L'animateur du projet, que ce soit en interne ou par une structure extérieure, doit aussi rendre accessible l'ensemble du projet aux différents acteurs : utiliser un vocabulaire adapté, expliquer les méthodes utilisées par exemple. Certains outils d'animation proposés dans la boîte à outils CHEMINS peuvent faciliter l'appropriation du sujet.

Les documents du projet CHEMINS pour vous guider :



Boîte connaissance

1. La TVB, qu'est-ce que c'est ?
2. Evolution de la représentation des continuités écologiques
3. La fragmentation des habitats de la faune et de la flore
4. Pour quelles raisons écologiques redéfinir la TVB à différentes échelles administratives ?
11. La cohérence entre les projets des territoires sur les continuités écologiques, une «patate chaude
12. Multifonctionnalité des espaces de continuités écologiques



Boîte mise en pratique - partie sensibilisation

5. Animer une lecture de paysage
12. Activité « Terri'Trame »





2. La TVB territoriale : un sujet ...

... inter-services

La TVB concerne à la fois l'aménagement et le développement du territoire, l'urbanisme ou encore l'écologie et l'environnement. Il est important que le pilotage du projet assure une cohérence avec les différents services concernés pour construire un projet intégré et en cohérence avec les autres actions de la collectivité. Transport, urbanisme, agriculture, aménagement de ZAC... sont autant de sujets qui peuvent impacter les continuités écologiques du territoire.

Au-delà des différents services, les acteurs du territoire seront aussi mobilisés pour un projet territorial concerté, sans quoi la mise en œuvre des actions risque de s'avérer compliquée et peu mobilisatrice.

... à l'interaction des politiques publiques

La TVB permet de faire du lien de façon opérationnelle entre les politiques publiques plutôt qu'apporter une couche de contrainte supplémentaire. Définir et mettre en œuvre un projet de TVB, ce n'est pas juste faire une carte : les résultats du diagnostic d'identification des trames doivent être intégrés dans les documents d'urbanismes (PLU, PLUi ou SCoT) et se traduire en actions. Par ailleurs, le diagnostic TVB s'appuie également sur des diagnostics pré-existant sur le territoire : SAGE, Natura 2000...

Sur le site-test de Cancale/Saint-Coulomb, les membres du CoTech ont souhaité aborder la TVB comme une politique qui soit intégratrice d'autres politiques environnementales, et non comme un élément supplémentaire dans un mille-feuille d'instances et de documents. La TVB a ainsi eu le rôle d'interface facilitant l'articulation des enjeux environnementaux du territoire.

Dans les faits, cela dépend de la volonté et de la répartition des compétences des acteurs et institutions en présence. Selon qu'une même collectivité sera porteuse d'un SAGE, d'un SCoT, opératrice Natura 2000, etc. ou non, les modalités de travail seront plus ou moins faciles. Les périmètres géographiques de ces politiques environnementales, ne correspondant pas toujours sur un territoire, est également un paramètre important.

... à l'interaction des territoires

Le document CONN13 sur la cohérence entre les projets des territoires sur les continuités écologiques explicite que « les découpages administratifs correspondent rarement à l'analyse des processus écologiques ».

Pour qu'elle ait du sens, il est important de ne pas faire arrêter la TVB aux frontières administratives de son territoire, mais de travailler en « réseau », tout du moins d'élargir la réflexion aux communes ou communautés de communes adjacentes.

Les documents du projet CHEMINS pour vous guider :



Boîte connaissance

11. La cohérence entre les projets des territoires sur les continuités écologiques, une «patate chaude »



Boîte mise en pratique - partie animation territoriale

5. Mobiliser les acteurs locaux pour un projet concerté





Retour d'expérience

Lors de la rencontre régionale « TVB : quel projet pour mon territoire » qui s'est tenue à Guidel en juin 2019, Morgan SARTIAUX et Patrice JOHAN de **Lorient Agglomération** ont présenté le travail fait sur leur territoire pour l'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme. Celle-ci a été réalisée conjointement entre deux services : la Direction de la Planification et du Droit des Sols (DPDS) et la Direction de l'Environnement et du Développement Durable (DEDD) qui ont combiné leurs expertises.

Par ailleurs, pour intégrer les résultats du diagnostic TVB dans les PLUs communaux, Lorient Agglomération a choisi d'utiliser, en plus des outils « classiques », l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématique « Nature en ville ». Cette OAP émet des préconisations et n'a pas de valeur prescriptive, mais a permis un rappel des gestes simples et a eu un retour positif : les outils issus de l'OAP ont étayé les messages des élus et instructeurs de permis de construire. Une limite de cet outil est que la mise en œuvre des préconisations de l'OAP nécessite un travail de sensibilisation et d'animation des acteurs et donc des moyens humains dédiés supplémentaires.

3. Une démarche de dialogue territorial essentielle à toutes les étapes du projet

Le dialogue territorial, c'est la mobilisation des principes de la concertation et de la médiation pour l'appui au développement des territoires. Il amène à regarder dans la même direction, vers un consensus, qui peut se définir comme la construction collective d'une solution commune, acceptable par tous.

Il est un atout indispensable sur un projet de TVB, qui touche un large spectre de sujets, d'enjeux et concerne donc de nombreux acteurs (économiques, agricoles, administratifs, usagers...), chacun ayant un rapport particulier à leur territoire et des priorités propres. Ces acteurs ne se connaissent pas forcément et doivent donc apprendre à se connaître et à s'écouter avant de pouvoir travailler ensemble à des choix concertés en faveur de la biodiversité.

Le dialogue territorial est à mobiliser à chaque phase décisionnaire du projet, comme par exemple pour définir des enjeux écologiques adaptés. En effet, ils varient d'un territoire à l'autre, et c'est de ces enjeux que sera établie la définition et la mise en œuvre d'actions concrètes de restauration et de maintien des trames sur le territoire.

Les documents du projet CHEMINS pour vous guider :



Boîte mise en pratique - partie sensibilisation

3. Animer un photolangage
- 4 et 5. Lecture de carte
2. Activité Terri'Trame
8. Animer un jeu de rôles sur les TVB
19. Animer un débat mouvant



Boîte mise en pratique - partie ingénierie écologique

1. Caractérisation d'un territoire
2. De la caractérisation aux enjeux
3. Les représentations sociales sur la TVB



Boîte mise en pratique - partie animation territoriale





4. Définir des enjeux écologiques territoriaux adaptés

Les enjeux de continuités écologiques varient d'un territoire à l'autre. Il est important de faire un travail concerté de définition de ces enjeux, qui va ensuite influencer la définition et la mise en œuvre d'actions concrètes de restauration et de maintien des trames sur le territoire.

Sur les sites tests du projet CHEMINS, alors que le territoire de l'Aff, vallée bocagère en tête de bassin versant, a identifié le maintien et la restauration du bocage et de la trame bleue comme des enjeux forts, les acteurs du territoire de Morlaix, plus urbanisé, ont insisté davantage sur la mise en œuvre de la trame noire.

5. Un support cartographique adapté et réutilisable et une méthodologie adaptée

Le support cartographique utilisé pour permettre l'identification des continuités écologiques doit être adapté aux enjeux du territoire définis. Il permet à la fois d'affiner, mais aussi de valider, les enjeux territoriaux présentés, et est un support pour la mise en place d'actions ciblées de restauration, sensibilisation, préservation.

Cependant, définir et mettre en œuvre un projet de TVB, ce n'est pas juste faire une carte. Il faut être en capacité de la comprendre et de pouvoir la modifier. Pour cela, il y a un besoin de faire des choix judicieux et compréhensibles sur les représentations, et d'accompagner les acteurs sur la compréhension de la cartographie. Par ailleurs, cette cartographie nécessite de pouvoir être remaniée en fonction de l'avancée du projet (et après la fin du projet), de la caractérisation des enjeux de continuités sur le territoire et de leur modélisation. Son format doit donc être modifiable, (contrairement au pdf par exemple) et la méthodologie utilisée pour la produire expliquée et justifiée.

Aussi, l'identification des continuités écologiques nécessite des compétences en géomatique (analyses spatiales) et en écologie pour pouvoir modéliser les déplacements potentiels des espèces sur le territoire.

Les documents du projet CHEMINS pour vous guider :



Boîte mise en pratique - partie ingénierie écologique

4. Pourquoi utiliser la cartographie d'occupation du sol dans une démarche TVB ?
5. Cartographier l'occupation du sol pour identifier les continuités écologiques
6. Diagnostic des continuités écologiques sur un territoire : une diversité de méthodes



Boîte mise en pratique - partie sensibilisation

4. Lecture de carte
5. Animer une lecture de paysage
6. Les paysages dans le temps



Boîte connaissance

14. Multifonctionnalité des espaces de continuités écologiques





Retour d'expérience

La TVB sur Lannion-Trégor-Communauté

La mise en place de la TVB dans le SCoT et le travail en cours pour le volet environnement du PLUi s'appuient, en grande partie, sur les résultats du projet « Connaissance de la biodiversité liée au complexe bocager et applications pratiques sur le bassin versant du Léguer » mené entre l'UMR BAGAP de INRAé, Lannion-Trégor Communauté et la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor. Ce projet a été financé par la Région Bretagne avec un contrat Nature et un contrat FEDER.

Deux méthodes sont particulièrement valorisées : la définition d'écopaysages ou de métriques paysagères et la modélisation de continuités écologiques pour des espèces ayant des exigences écologiques différentes (espèces de milieux boisés, prairiaux, humides).

Le calcul des métriques paysagères (densité de zones humides, grain bocager...) a permis de différencier les objectifs de gestion de la biodiversité et de constitution de la TVB du SCoT. La carte issue de ces traitements est sensiblement identique à la carte des écopaysages. Ces derniers sont des unités définies sur la base de l'occupation du sol et qui permettent de discriminer des caractéristiques écologiques différentes. Pour le PLUi, les écopaysages ont été utilisés pour définir des groupes de discussion avec la population sur les objectifs de biodiversité. La modélisation des continuités est aussi utilisée pour tester la faisabilité des objectifs et établir une cartographie de référence.

6. Se baser sur des critères de sélection cohérents pour la mise en œuvre concrète de la TVB

La définition de la TVB sur un territoire repose sur la connaissance de sa biodiversité et de ces continuités écologiques. Cette définition implique de faire des choix, à la fois basés sur des critères écologiques, politiques, techniques, culturels et logistiques.

Ces critères doivent être liés aux enjeux locaux : la protection du maillage bocager n'a pas d'intérêt sur un territoire majoritairement ouvert avec de la lande par exemple, un travail sur la Trame Noire ne sera pas forcément cohérent sur un territoire très rural, etc.

Les documents du projet CHEMINS pour vous guider :



Boîte mise en pratique - partie sensibilisation

4. Lecture de carte
5. Animer une lecture de paysage
6. Les paysages dans le temps



Boîte mise en pratique - partie ingénierie écologique

7. Critères de sélection pour construire la TVB d'un territoire



Boîte mise en pratique - partie animation territoriale

2. Quelle utilisation des sciences participatives pour un projet de TVB ?





Retour d'expérience

Lors de leur intervention du 26 juin 2019 à Guidel, les techniciens de **Lorient Agglomération** ont relevé qu'il est nécessaire de faire des choix dans les résultats de l'identification des continuités pour distinguer les zones réservoirs des corridors, et a posé la question des critères à prendre en compte pour faire ces choix : la surface ? La qualité du milieu ? Ces choix comprennent à la fois une dimension technique (il faut des connaissances pour faire la distinction entre les deux options) et une dimension stratégique (quel est le choix à faire favorable à la conservation des espèces ?).

Sur le territoire test de Cancale-Saint Coulomb, Cœur Émeraude a observé que certaines collectivités ont fait le choix de définir dans leur PLUI la TVB par unité paysagère, du fait de paysages très hétérogènes. En termes d'action, l'orientation privilégiée par Cœur Émeraude est de favoriser la densification des unités déjà en place plutôt que d'en reconstituer des nouvelles.

7. Une démarche itérative de suivi du projet TVB territorial

Nous l'avons vu, un projet TVB n'est pas une démarche linéaire. S'il se compose de grandes étapes, l'évolution du contexte local (mobilisation / démobilisation de certains acteurs ; projets d'aménagements, etc.) et de la connaissance scientifique et technique doivent amener le porteur de projet à s'interroger régulièrement sur la pertinence du dispositif mis en place. Par exemple, il pourra être nécessaire de mettre en place un nouveau groupe de travail thématique si un nouvel enjeu apparaît ou encore de retravailler la définition des continuités si l'on peut disposer de données plus précises ou de méthodes qui conviennent mieux aux objectifs du territoire.

Il est donc nécessaire de prévoir dès l'amorce du projet :

- les outils qui permettront d'assurer son suivi et le cas échéant, de travailler à sa réorientation ;
- une marge financière pour animer des groupes de travail qui émergeraient en cours de projet.

Les documents du projet CHEMINS pour vous guider :



Boîte mise en pratique - partie animation territoriale

2. Concertation et dialogue territorial - quel intérêt dans une démarche TVB ?
3. Concertation et dialogue territorial - quelles méthodes ?

La TVB est un projet de collectivité. Un cahier des charges et un plan d'actions sur la thématique ne suffisent pas, une animation territoriale pour s'emparer du sujet collectivement et faire vivre la TVB sur le territoire est également nécessaire. Cette animation permettra d'aider à la prise de décisions concertées, de co-construire entre les services mais aussi avec l'ensemble des acteurs locaux ou encore de favoriser la mise en œuvre d'actions concrètes. Ainsi, le travail sur la préservation ou la restauration des continuités écologiques devient un vrai support de réflexion et de mobilisation pour l'aménagement du territoire et permet d'articuler des politiques qui restent trop souvent cloisonnées (eau, agriculture, Natura 2000...).

Le grand public aussi est une cible importante, il est important de proposer des actions de sensibilisation et éducation à l'environnement pour tous, afin que l'ensemble des habitants, usagers du territoire, aient la possibilité de s'emparer de la TVB, la comprennent et agissent à son niveau. La présente boîte à outils propose tout un panel d'animations multi public pour favoriser le processus.